

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00351

SHOW OPEN GÉNISSES 2022 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 09 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 11

Nombre de voix : 51

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires présents :

M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Philippe DENIS, M. Christian DUCCESCHI, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Pascal GONON, M. Rémy GUYOT,
M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT,
M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Daniel TORGUES,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET

RECU EN PREFECTURE

Le 26 septembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220915-D20220035110

Date de mise en ligne : 26 septembre 2022

Membres titulaires absents excusés :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Gilles BOUDARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,
M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Yves LECOCQ,
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Christian SERVANT,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 SEPTEMBRE 2022

SHOW OPEN GENISSES 2022 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

L'association Show Open Génisses sollicite Saint-Etienne Métropole pour financer la nouvelle édition de ce concours national de génisses qui se tiendra les jeudi 03, vendredi 04 et samedi 05 novembre 2022, au Parc des Expositions de Saint-Etienne.

Lancé dans la Loire en 2005, le Show Open Génisses est une manifestation d'envergure nationale, à visée essentiellement professionnelle. L'objectif est de valoriser l'élevage et de fédérer les jeunes éleveurs, invités à concourir de toute la France. Le projet est porté par les éleveurs laitiers du département, en lien avec les organismes d'élevage.

Organisée au Lycée Agricole Précieux-Montbrison à son démarrage, la manifestation s'est par la suite déplacée au Parc des Expositions de Saint-Etienne, avant de s'expatrier dans plusieurs départements à partir de 2014 suite au choix des organisateurs de rendre le concours itinérant. Le Show Open Génisses se tient ainsi en alternance sur Saint-Etienne et sur un autre département.

Programmée à l'automne 2021, la 14^e édition avait dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Après une escale dans les Deux-Sèvres en 2018 et en Moselle en 2019, la manifestation est finalement reprogrammée sur Saint-Etienne en novembre 2022.

Le Show Open Génisses se distingue d'autres salons ou concours dédiés à l'élevage par sa volonté de mettre la jeunesse à l'honneur et d'impliquer plus largement celle-ci lors des grandes manifestations professionnelles. Les jeunes sont ainsi invités à s'investir tant pour la préparation en élevage des animaux (dressage, tonte) que pour l'organisation du concours, l'association étant elle-même pilotée par de jeunes éleveurs ou futurs éleveurs.

L'organisation de l'événement en cœur de ville permet également de promouvoir le monde agricole auprès d'un public urbain, et donne la possibilité aux citoyens de rencontrer les éleveurs, les animaux, ainsi que l'aval de la filière. L'accès à la manifestation est gratuit et ouvert à tout public.

Le programme prévisionnel pour l'édition 2022 est le suivant :

- jeudi 03 novembre : concours départemental réservé aux éleveurs de la Loire ;
- vendredi 04 novembre : concours multiracial national, suivi d'un championnat et d'une soirée festive ;
- samedi 05 novembre : concours de jeunes meneurs, visite officielle et vente aux enchères de produits de haute valeur génétique.

Des activités grand public sont également envisagées en marge des concours professionnels, avec la présence d'une mini-ferme installée sur site.

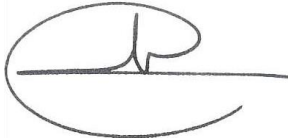
Le coût prévisionnel du Show Open Génisses s'élève à 105 050 €. Saint-Etienne Métropole propose une subvention forfaitaire de 2 500 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention forfaitaire de 2 500 € à l'association Show Open Génisses pour l'organisation de l'édition 2022 du concours de génisses ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ci-jointe et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Agriculture de l'exercice 2022.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Secrétaire de Séance,



Marc CHASSAUBENE
11^{ème} Vice-Président

Le Président,



Gaël PERDRIAU